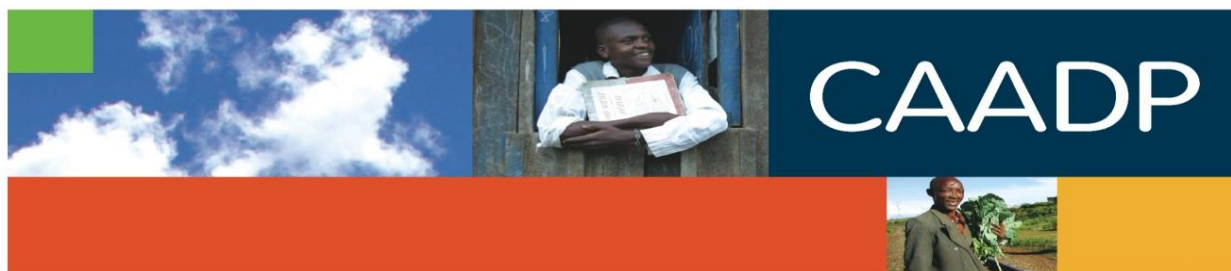




---

NOTE CONCEPTUELLE POUR LA « JOURNÉE DU PDDAA »

**Juin 2009**



## 1; INTRODUCTION

Le Sommet de l'Union africaine qui se tiendra en juin/juillet 2009 sera axé sur l'agriculture et aura pour thème : « investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire ». les sous-thèmes ci-après qui portent sur les politiques à adopter sont en cours d'élaboration et seront également examinés

- 1: Changement climatique : opportunités pour la promotion des investissements et le développement de l'agriculture africaine
- 2: Systèmes régionaux dans les domaines de l'agriculture, des échanges et de la commercialisation: enjeux et défis de la transformation et de la croissance économiques en Afrique
- 3: Financement des investissements : faire de l'agriculture africaine une option viable pour les investissements
- 4: Encourager la participation des populations défavorisées aux activités économiques en milieu rural.

## 2. PRÉSENTATION DU PDDAA AU SOMMET

Pour le NEPAD, le Sommet de cette année marque une nouvelle étape dans la promotion du programme d'action du PDDAA, car il se déroule après la date butoir convenue pour que les États allouent 10% de leur budget à l'agriculture d'ici à 2008, et plus généralement à l'agriculture africaine. Il est donc perçu comme le sommet le plus important qui doit permettre une redéfinition de l'avenir de l'agriculture africaine après le sommet de Maputo de 2003.

Le sommet est organisé six ans après l'adoption du PDDAA par les chefs d'État et de gouvernement africains ; il se tient également dans le contexte du consensus mondial qui veut que les partenaires de développement, les organismes bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les fondations redonnent à l'agriculture la première place dans les programmes de développement. Il est tout particulièrement important de faire en sorte que nos partenaires au développement restent engagés, notamment au niveau national, compte tenu de l'objectif du PDDAA qui consiste à harmoniser les investissements dans le domaine agricole.

Le Sommet se tient également sur fond de crise financière mondiale et de prix élevés des denrées alimentaires, qui menacent les acquis économiques et politiques réalisés par l'Afrique au cours

de la décennie écoulée. En effet, on ne mesure pas encore pleinement le véritable impact de la crise financière actuelle et des prix élevés des denrées alimentaires.

Toutefois, il est à craindre une baisse des exportations des principaux produits à destination des marchés occidentaux, ainsi que des transferts d'argent des africains de la diaspora (dont une partie va à l'agriculture).

Il faut donc, de toute évidence, que les dirigeants africains s'engagent de nouveau à maintenir la dynamique consistant à accroître la dotation budgétaire dans le domaine agricole et à rechercher de nouvelles options en vue d'accroître le financement intérieur des investissements dans le secteur agricole. De même, la perspective d'une croissance économique durable pour l'Afrique et le rôle de plus en plus grand qu'il joue au sein de l'économie mondiale seraient renforcés si les accords d'intégration et de coopération régionale étaient respectés.

Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de l'intégration économique, vu les possibilités qui en découlent pour le commerce intra- et interrégional, le développement des marchés locaux qui peuvent stimuler et encourager l'industrialisation, ainsi que les économies d'échelle que les grands marchés peuvent offrir. L'intégration régionale donne également à l'Afrique, la possibilité de traiter en particulier et d'exploiter des domaines et des produits présentant pour chaque région et/ou pays un avantage comparatif et de tirer profit de ses avantages concurrentiels. Ainsi, l'Afrique pourra également accélérer le développement de ses infrastructures et, partant, améliorer son environnement pour les échanges.

Au lendemain de la crise financière mondiale, le Sommet devrait également servir de plate-forme pour lancer un appel à la communauté internationale qui s'est déjà engagée à financer l'agriculture africaine, afin qu'elle ne renonce pas aux engagements qu'elle a pris d'accroître le financement des investissements dans l'agriculture africaine.

Le Sommet permettra également, tant aux responsables politiques africains qu'aux chefs des organisations d'agriculteurs, au secteur privé et aux partenaires au développement de se pencher sur les conclusions de l'examen du PDDAA qui a été réalisé à la demande du NEPAD. Cet examen qui est actuellement en cours indiquera, non seulement, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA, mais plus encore, il montrera les nouvelles voies à suivre pour la cette mise en œuvre dans les cinq à dix prochaines années, notamment en ce qui concerne l'identification de nouveaux repères/objectifs pour le PDDAA, mais aussi les nouveaux engagements politiques importants qui permettront d'accélérer la croissance agricole et la sécurité alimentaire dans l'ensemble des pays du continent.

Vu l'appui reçu par le processus du PDDAA au niveau mondial, y compris la participation active de la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural, de même que les mesures prises et l'adoption du PDDAA par les partenaires au développement, comme point de départ pour le renforcement d'un soutien coordonné à l'agriculture africaine, la contribution de l'ensemble des partenaires au développement au processus devant mener à l'organisation de ce sommet est importante.

Vu l'opportunité historique que le PDDAA offre à la relance de l'agriculture africaine, ainsi que le soutien obtenu au niveau mondial, il est évident que le Sommet de juillet donne à la

communauté internationale une nouvelle et formidable occasion de faire de nouveau bloc autour de cette vision de l'agriculture conçue et dirigée par l'Afrique.

En conséquence, un consensus se fait jour en Afrique, selon lequel les partenaires au développement devraient participer activement aux manifestations devant mener à l'organisation du sommet.

Il est important de s'engager aux côtés des partenaires au développement pour s'assurer que certains des principaux points et recommandations qui pourraient être soumis présentés pendant le sommet soient adoptés. La participation des partenaires au développement est également importante puisqu'elle permettra d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de maintenir l'attention sur l'agriculture en tant que moyen de lutte contre la pauvreté et la faim en Afrique

### **3. JOURNÉE DU PDDAA : RAISON D'ETRE**

À cet effet, une proposition a été faite, relative à l'organisation par l'UA, en collaboration avec les partenaires au développement, d'une « JOURNÉE du PDDAA » avant le début des travaux du sommet. Cette journée sera consacrée au dialogue entre les dirigeants africains (politiques, agriculteurs, représentants du secteur privé, responsables des institutions de réflexion, représentants de la diaspora, etc.) et les partenaires de développement. Elle permettra aussi bien au NEPAD-UA et aux partenaires de développement d'engager des discussions sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA depuis 2003 et d'examiner également les problèmes qui risquent de retarder ce processus, faute de solutions à ces problèmes.

Une présentation sera faite par d'éminents analystes venus de tout le continent sur les conclusions de l'examen du PDDAA. Les partenaires au développement, les organisations d'agriculteurs, le secteur privé, et les défenseurs de haut niveau du PDDAA de même que les « Centres d'excellence » africains du PDDAA feront des commentaires et des recommandations.

Des notes d'information sur les principaux sous-thèmes seront également présentées par des experts africains de renommée travaillant dans le domaine de l'agriculture/du PDDAA. Les partenaires de développement seront également invités à faire des exposés sur les questions thématiques liées au principal thème du Sommet.

Le dialogue dans le cadre de la « JOURNÉE DU PDDAA » a pour but de mettre l'accent sur les mesures concrètes que l'Afrique et la communauté internationale de développement estiment qu'elles peuvent réellement prendre immédiatement après le Sommet pour rendre le PDDAA opérationnel dans les pays. Il faudra, en priorité, examiner comment le NEPAD-UA et tous les principaux partenaires peuvent encourager une bonne compréhension du processus du PDDAA, renforcer la prise de conscience, mener des actions de formation et d'éducation sur les processus du PDDAA – notamment ceux concernant les points focaux et les principales parties prenantes – par la fourniture de ressources financières et techniques pouvant servir à développer les mécanismes et les produits de communication qui catalyseront le processus au niveau national.

Les pays ont besoin d'être soutenus aux niveaux de la prise de conscience et des stratégies de développement pour des plans d'investissement. À l'heure actuelle, aucune date butoir n'a été fixée pour l'achèvement du processus, ce qui a contribué au non respect de l'objectif des 10%,

les pays devant passer par ce processus pour identifier les écarts, il faudrait élaborer des politiques et des stratégies pratiques pour appuyer les demandes de nouveaux investissements.

Dans les cas où certains des aspects de cet accord ont débouché sur des actions concrètes, le présent dialogue permettra aux acteurs internationaux du développement de réaffirmer leur engagement consistant à promouvoir la mise en œuvre du processus. Il en sera de même pour les dirigeants africains qui participent à ce dialogue – ils devront réaffirmer leur engagement vis à vis des actions concrètes qu'ils poursuivent (et/ou que leurs populations devraient poursuivre) dans la mise en œuvre du PDDAA sur le terrain, au niveau national et/ou de la région.

Les groupes d'intérêt africains (les organisations d'agriculteurs, le secteur privé, les fondations, les institutions universitaires de recherche et de formation, etc.) ainsi que les acteurs internationaux de développement (fondations, CGRAI, organismes de développement, tant multilatéraux que bilatéraux, les ONG internationales, le secteur privé etc.) seront invités à présenter leurs produits.

Ces expositions ont pour objet de montrer que « l'Afrique bouge », et qu'il existe des cas de réussite et des opportunités pour des investissements accrues sur le continent.

L'organisation d'une telle exposition nécessite la participation active du pays hôte - appuyée par les partenaires au développement du pays. Il s'agit d'une activité dont la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural pourrait assurer le suivi en vue d'étudier la meilleure façon d'organiser une telle exposition.

#### **4. VISION, OBJECTIFS ET PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS**

En résumé, la vision d'ensemble de la Journée du PDDAA consiste à élargir i) l'espace politique, ii) le climat des investissements du PDDAA en faveur de l'agriculture.

La journée est conçue comme un espace public pouvant servir comme un outil de véritable dialogue public sur la façon de renforcer l'engagement politique et les investissements en faveur du PDDAA.

La Journée du PDDAA a pour principaux objectifs de :

- Faciliter un dialogue fondé sur des principes entre les acteurs étatiques et non étatiques, les parties prenantes nationales et internationales, afin que le PDDAA devienne le cadre du développement du secteur agricole sous l'impulsion des pays ;
- Souligner et contribuer au renforcement de la participation au processus du PDDAA des organisations d'agriculteurs, des entreprises du secteur privé et des instituts universitaires et de recherche en Afrique ;
- Réaffirmer les engagements pris par les gouvernements africains et les partenaires au développement internationaux, en vue d'un appui coordonné à la mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national et régional ;
- Informer, par le biais des expositions, les participants et le public, de l'engagement pris par les parties prenantes africaines concernant les différents programmes et activités liés au PDDAA ;

- Faire de la publicité autour du PDDAA et des activités des principaux partenaires du Programme et des acteurs nationaux, en particulier ceux venus des pays qui ont signé des accords au niveau du PDDAA et, ou enregistré des progrès dans sa mise en œuvre.

**Il convient de garder essentiellement présent à l'esprit lors de l'examen, de la planification et de l'organisation effective de la manifestation de cette journée – à savoir de la “Journée du PDDAA” elle-même – que le Programme ne fait pas double emploi, ni ne reproduit les objectifs et la raison d'être de la « Plate-forme du partenariat ». Alors que la Plate-forme du partenariat a principalement pour objet la mise en place d'un forum pour cette plate-forme destinée à l'examen du PDDAA et le partage des enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme, la Journée du PDDAA quant à elle vise à établir ce dialogue à un autre niveau. Il s'agit surtout de faire en sorte que les chefs d'État et de gouvernement africains ainsi que les partenaires au développement de haut niveau réaffirment (symboliquement et/ou concrètement) leurs engagements politiques et financiers vis-à-vis du PDDAA.**

## **5. ORGANISATION ET GESTION**

### Principaux évènements

La Journée du PDDAA devra être marquée par des exposés, des sessions de questions-réponses, des conférences de presse –discussions de groupes et des visites guidées des stands d'exposition. Alors que les exposés devront être faits par d'éminents experts africains et des représentants du secteur non étatique africain, les discussions de groupe devront faire appel à des personnalités politiques africaines de haut niveau ainsi que des responsables d'un certain nombre d'organismes de partenaires au développement. L'exposition donnera aux parties prenantes africaines (par exemple, NEPAD/CUA, agences techniques spécialisées de l'UA, CER, organisations d'agriculteurs, principales institutions, ReSAKSS) l'occasion de montrer les activités et programmes qu'ils mènent dans le cadre du PDDAA.

### Équipe chargée de l'organisation des évènements

En vue de résoudre plus efficacement les problèmes de logistique et de fond liés à la Journée du PDDAA, il est prévu la mise sur pied d'une « équipe de supervision » ad hoc composée des représentants ci-après :

- Ministère de l'agriculture du pays hôte (ou un interlocuteur désigné au sein du gouvernement du pays hôte),
- CUA/DREA,
- NEPAD/PDDAA,
- Secrétariat de la Plate-forme mondiale des donateurs,
- CTA (responsable de la documentation, rapporteurs, traduction des documents, procès-verbal et rapport final)
- FARA (responsable de l'exposition et aide à la logistique)
- Et groupe de travail des donateurs du secteur agricole dans le pays hôte.

Le Secrétariat du NEPAD donnera en sous traitance à une équipe de gestion d'évènements, la gestion de toutes les activités liées à la logistique dans le pays hôte (y compris l'organisation et la gestion du lieu de réunion/du hall d'exposition).

Un consultant sera également recruté pour aider à la préparation des points de discussion/ pour la journée du PDDAA, ainsi que des notes d'orientation des expositions y afférentes.

#### Financement et élaboration du budget

La majeure partie du financement de la Journée du PDDAA proviendra du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PDDAA.

#### Participants

Il a été proposé d'inviter, en toute priorité, les organismes/personnalités ci-après:

Les chefs d'État et de gouvernement africains qui soutiennent la cause du PDDAA

La Plate-forme panafricaine des organisations d'agriculteurs

Les principaux opérateurs de secteur privé africain engagés dans la chaîne de l'approvisionnement agricole

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Les membres du Groupe pour la sécurité alimentaire du G8

Le Secrétariat de UNHLTF

Les responsables des agences d'aide /des partenaires au développement /des institutions financières internationales

D'éminents journalistes africains

D'éminents africains de la diaspora /des africains de la Diaspora

Le NEPAD de la Commission de l'UA devra envoyer, de toute urgence, des lettres d'invitation aux personnes susmentionnées et leur demander de bien vouloir participer à cette journée en suivant les voies diplomatiques appropriées.

Date et pays hôte : 27 juin 2009, Tripoli, Libye.

## **6. PROGRAMME DE TRAVAIL**

<b>9h – 10 h</b>	<b>Cérémonie d'ouverture</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Allocution du Directeur exécutif du NEPAD (10 mn) Dr. Ibrahim Assane Mayaki</li><li>2. Allocution des partenaires au développement (10 mn) GDPRD</li><li>3. Allocution de la Commissaire en charge du DREA (10 mn) Mme Rhoda Peace Tumusiime</li><li>4. Discours d'ouverture/Allocution de bienvenue par le Représentant du pays hôte (10 mn)</li></ol>
	<b>Exposé thématique</b>
	Résumé sur l'état de l'agriculture en Afrique : défis et opportunités. Prof. Richard Mkandawire, Division de l'agriculture du NEPAD (15 mn)
	<b>Discussion de groupe animé par la presse</b>
<b>10h – 11h30</b>	<p><b>Thème:</b> <i>dans le cadre du thème du Sommet de l'UA qui porte sur les questions liées à l'agriculture, au changement climatique, à l'accès aux marchés et la commercialisation ; aux engagements pris dans le domaine du financement de l'agriculture ; à la sécurité alimentaire et aux couches les plus défavorisées de la société.</i></p> <p>Intervenants: <b>Les chefs d'État et de gouvernement</b> du Rwanda, de l'Afrique du Sud, du Congo (Brazzaville), du Liberia et de la Libye</p> <p><b>Les Représentants des partenaires au développement</b> de l'USAID et de l'Union européenne</p> <p><b>Le Représentant du Réseau Sud-Sud</b> – M. Shengyao Tang, Directeur de la Division Asie-Afrique, Département de la Coopération internationale, Ministère de l'agriculture, R.P. de Chine</p> <p><b>Modérateur :</b> John Kaninda</p>
<b>11h30-12h</b>	<b>Pause café</b>
	-----
<b>12h–13h</b>	<b>Session thématique (I): Agriculture et PDDAA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Président, Secrétaire général, MINGARIE, Rwanda</li></ul>

1. Vue d'ensemble du PDDAA (Secrétariat du NEPAD) (15 mn) M. Martin Bwalya
2. Enseignements tirés des progrès réalisés lors des Table rondes de pays (Ouganda) – Keizire Boaz Blackie (15 mn)

3. Commentaires émanant de l'examen du PDDAA, Équipe chargée de l'examen du PDDAA (15 mn)

Débats dirigés par le modérateur (30 mn)

**13h – 14h30**    **Pause déjeuner**

---

**14:30 –15:30**    **Session thématique (II): le secteur non étatique africain et le programme d'action du PDDAA**

Président, Prof. Richard Mkandawire

1. Commentaires des organisations d'agriculteurs (Mamadou Cissokho, Plate-forme panafricaine de l'agriculteur) (10 mn)
  2. Commentaires du secteur agroindustriel africain(10 mn)
  3. Le rôle des institutes universitaires et de recherche : passé et à venir (Dr. Monty Jones, FARA) (10mn)
  4. Communication et information pour l'appui à l'agriculture (Directeur du CTA – Dr Hansjörg Neun) (10 mn)
  5. Débats animés par le modérateur (20 mn)
- 
- 

**15h30-15h45**    **Séance de clôture**

Mots de remerciements du Directeur exécutif, Secrétariat du NEPAD Secrétariat, Dr. Ibrahim Assane Mayaki

**15h45-17h**    **Visite guide de l'exposition**